



HAL
open science

La ville rend libre

Nora Semmoud

► **To cite this version:**

Nora Semmoud. La ville rend libre : L'urbanité au féminin dans le Maghreb. DENEFFLE (Sylvette), MONQUID (Safaa). Gouvernance locale dans le monde arabe et en Méditerranée : Quels rôles pour les femmes ?, Égypte/monde arabe CEDEJ, pp.37-54, 2011. halshs-00743403

HAL Id: halshs-00743403

<https://shs.hal.science/halshs-00743403>

Submitted on 18 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SEMMOUD (Nora), 2011, « La ville rend libre. L'urbanité au féminin dans le Maghreb », in DENEFLÉ (Sylvette), MONQUID (Safaa) (dir.), *Gouvernance locale dans le monde arabe et en Méditerranée : Quels rôles pour les femmes ?* », Égypte/monde arabe N° 9/3ème série, CEDEJ, Le Caire, pp. 37-54.

La ville rend libre¹

L'urbanité au féminin dans le Maghreb

Nora Semmoud (Pr. Univ. Tours, responsable de l'Equipe Monde Arabe et Méditerranée EMAM, UMR CITERES), nora.semmoud@gmail.com

Abstract. *The city makes freedom.* According to different Histories, the countries of the Maghreb since their independence have undergone important societal transformations which had repercussions on women's emancipation without filling yet the structural differences with men. The low capacity for societal change of the masculine domination structures is even more tangible in maghrebi societies because it shows a strong return of the importance of religion among them affecting more Family, Education and the State. However, these societies eventually built models different from previous traditional models, in a dynamic of amalgam in which tradition is reinterpreted and its reformulation interlaces with the new, in a kind of review of the modern lifestyle. The article talks about three essential dimensions of the women's role in the maghrebi city: the first one is their role in the residential trajectory of the household, its localization in the town and its empowerment towards the extended family ; the second one concerns their strategies for town appropriation and the third one brings to light their position in the public sphere through work and collective action. The confrontation between constructed models and compulsory models and the dynamics of amalgam and adaptation are present in these three dimensions, but are translated according to an increase in power and an exacerbation of the opposition between the assertion of the women and the social pressure. Taking more risks in the urban space and more generally in the public sphere, they acquire more autonomy and freedom. The present reflection arises from a recent research on the Maghreb, revisited according to the question of the gender.

Introduction

Selon des histoires différentes, les pays du Maghreb ont connu depuis leur indépendance des transformations sociétales importantes (Troin et alii², 2006) : l'essor relatif des forces productives, l'accès à l'école et à l'éducation, l'individuation, etc. Des mesures politiques de modernisation ont profité aux femmes, comme la contraception, une plus grande liberté de divorce, le code de la famille en Tunisie et plus récemment, la *moudawana* au Maroc. Soulignons ici, que la situation des femmes diffère, sans doute, sensiblement dans ces trois pays, particulièrement sur le plan du dispositif législatif et des mesures mises en place par les Etats pour réduire les inégalités de genre. Cependant, les pratiques et les représentations sociales en direction des femmes restent en décalage avec ces politiques et se caractérisent dans les trois pays par des tendances similaires, ainsi que le montrent les travaux empiriques, notamment ceux de Zghal (2002).

« D'aucuns reconnaissent à la femme tunisienne un statut privilégié comparativement à ses consœurs du monde arabe ou dans beaucoup d'autres pays du monde développé ou en développement. Ceci non seulement grâce à une législation progressiste et émancipatrice mais aussi grâce à des mesures positives initiant des mécanismes d'élimination sinon de réduction des discriminations institutionnelles. Même si grâce à tout cela la société évolue dans ses perceptions et ses comportements, elle ne le fait pas au même rythme que ce que permet le cadre politique et législatif. »

¹ La formule fait référence à un proverbe allemand du XVe siècle « L'air de la ville rend libre », repris par Max Weber, 1992 (1^{ère} éd. 1921), *La ville*, éd. Aubier, coll. Champ urbain.

² Cf. en particulier le chapitre 2 « Population et changement social au Maghreb ».

Ces processus ont eu des répercussions importantes sur la situation des femmes, sans combler les écarts structurels avec les hommes, ainsi que le souligne Bourdieu (1998). Ce dernier met en évidence une permanence des structures sexuelles qui serait le produit d'un travail de (re) création constante des structures de la domination masculine par la sphère religieuse, l'école et l'Etat. Ce constat sur la faible perméabilité des structures de la domination masculine aux changements sociétaux est d'autant plus tangible dans les sociétés maghrébines qu'elles manifestent actuellement un retour probant du religieux affectant davantage la famille, l'école et l'Etat. Depuis les années 1980, la montée de l'islamisme et une plus forte présence du religieux dans les sociétés maghrébines donnent le sentiment que la situation des femmes connaît une véritable régression. Inscrite dans une tension exacerbée entre deux modèles supposés (mythifiés ou honnis) de la tradition et de la modernité, derrière lesquels se joue le choix de société et propulsée ainsi au cœur de luttes idéologiques et politiques violentes, la question des femmes apparaît pour le moins brouillée.

Même si, dans le contexte maghrébin, « la modernité » est moins une inscription civilisationnelle qu'un accès aux biens de consommation et aux techniques, nous faisons aisément l'hypothèse que ces sociétés ont fini par construire des modèles distincts des modèles antérieurs traditionnels (tribal, clanique, lignager). Ces modèles construits, qui ont connu leur pleine expression dans les années 1970, seraient une appropriation et une réinterprétation de modèles de modernité exogènes. La tradition y est réinterprétée et sa reformulation s'entrelace avec le nouveau, dans une sorte de relecture du mode de vie moderne (Navez-Bouchanine, 1991). En tout cas, comprendre et analyser les mutations sociales de sociétés qui ne sont plus traditionnelles, mais qui ne sont pas non plus modernes, requiert la plus grande rigueur scientifique. Cet article n'ayant pas la prétention de traiter de ce champ, nous inscrirons l'hypothèse de la tension entre modèles construits et modèles imposés dans l'esprit de la dynamique de l'amalgame, plutôt que celui de la dialectique de la rupture, ainsi que le suggère Baudrillard (2003).

« le terrain de l'anthropologie montre [...], la vérité de la modernité, à savoir qu'elle n'est jamais changement radical ou révolution, mais qu'elle entre toujours en implication avec la tradition dans un jeu culturel subtil, dans un débat où les deux ont partie liée, dans un processus d'amalgame et d'adaptation. La dialectique de la rupture y cède largement à une dynamique de l'amalgame.»

L'islamisation des sociétés maghrébines, liée à des raisons politiques géostratégiques, mais aussi à des replis identitaires face à la mondialisation, que nous ne développerons pas dans cette contribution, cherche à réhabiliter des modèles du passé réinterprétés, basés sur une société islamique mythifiée. Nous considérons dans cette réflexion que ces modèles univoques ont été imposés dans un contexte de violence autant physique que symbolique ; un contexte où les courants démocratiques ont du mal à s'exprimer. Soulignons, ici, la pertinence de la notion de violence symbolique pour analyser la situation des femmes qui ont intériorisé leur état de soumission. Bourdieu l'illustre clairement dans la *domination masculine*.

« Et j'ai aussi toujours vu dans la domination masculine, et dans la manière dont elle est imposée et subie, l'exemple par excellence de cette soumission paradoxale, effet de ce que j'appelle la violence symbolique, violence douce, insensible, invisible pour ses victimes mêmes, qui s'exerce pour l'essentiel par les voies purement symboliques de la communication et de la connaissance - ou, plus précisément, de la méconnaissance, de la reconnaissance ou, à la limite, du sentiment. » (Bourdieu, 1998)

Les femmes sont au cœur de la confrontation entre modèles construits et modèles imposés qui se traduit par des dynamiques d'amalgame et d'adaptation des seconds selon les paradigmes des premiers donnant lieu à un large panel de pratiques et de représentations. Le rôle et la place des femmes constituent actuellement un enjeu sociétal important, eu égard aux confrontations idéologico-politiques se manifestant par des prises de position différenciées sur le sujet. Dès lors, la question féminine sera autant instrumentalisée par les pouvoirs en place

dans leur bras de fer avec les islamistes que par ces derniers, notamment à travers les associations féminines islamiques.

Dans ce contexte, la grande majorité des individus, et particulièrement les femmes, subissent le contrecoup d'un contrôle social sévère, qui forme une véritable chape de plomb et les pousse à fonctionner dans une ambivalence entre ce qu'ils montrent dans la sphère publique et ce qu'ils cachent et réservent à la sphère privée. Les femmes développent leurs propres stratégies dans la sphère publique et particulièrement dans leurs rapports à la ville. Les interactions subtiles entre modèles construits et modèles imposés donnent lieu à des pratiques paradoxales, ambiguës et contradictoires. L'entrée par les rapports des femmes à la ville et à la culture urbaine nous éclaire sur leur socialisation urbaine, entendue comme un rapport de réinterprétation et d'engendrement : pratiques urbaines, appropriations, investissement de réseaux, apprentissages. D'où une diversité des actes et des modalités de la socialisation urbaine à la base de la réinterprétation des données urbaines d'appropriation des lieux et des objets, d'apprentissages des conventions et des êtres. Dans les processus d'amalgame et d'adaptation, l'analyse de la socialisation urbaine permet d'accéder aux modèles construits et de mesurer les écarts avec les modèles imposés.

Nous traiterons de trois dimensions essentielles de la place des femmes dans la ville maghrébine : la première porte sur leur rôle dans l'itinéraire résidentiel du ménage, sa localisation dans la ville et son autonomisation vis-à-vis de la famille élargie ; la deuxième concerne leurs stratégies d'appropriation de la ville et la troisième rend compte de leur place dans la sphère publique du travail et de l'action collective. La confrontation entre modèles construits et modèles imposés et les dynamiques d'amalgame et d'adaptation est en œuvre dans ces trois dimensions, mais se traduit selon une montée en puissance et une exacerbation de l'opposition entre l'affirmation des femmes et la pression sociale. Prenant plus de risques dans l'espace urbain et plus généralement dans la sphère publique, elles en acquièrent plus d'autonomie et de liberté. La réflexion présente est issue d'une recherche³ récente sur le Maghreb dont nous avons fait une relecture à partir de la question du genre. Les enquêtes qualitatives portent sur les quartiers périphériques des villes du Maghreb. Les villes pour lesquelles nous avons pu exploiter les enquêtes selon l'entrée du genre sont Casablanca, Rabat, Marrakech, Oran, Alger, Tunis et Sousse. Les lieux résidentiels analysés abritent des catégories sociales émergentes⁴, le plus souvent diplômées, avec des revenus moyens mais réguliers et, généralement, en situation d'ascension sociale.

1. Le rôle moteur des femmes dans la mobilité résidentielle du ménage

L'état de l'endettement relâché, l'aisance financière relative des pays du Maghreb a permis, notamment, la relance des programmes publics d'habitat, la vigueur du marché foncier informel et l'émergence de catégories de population en situation d'ascension sociale. Les reconfigurations territoriales au Maghreb se caractérisent alors par l'accroissement des mobilités résidentielles, à l'origine d'un double mouvement synchrone de desserrement de la population des quartiers centraux vers la périphérie et d'étalement urbain. Cependant, d'autres facteurs essentiels se conjuguent aux premiers pour jouer un rôle moteur dans ces mobilités résidentielles à l'échelle des agglomérations. Ils sont à chercher du côté des stratégies des ménages, et particulièrement des femmes, dans leur désir d'abord d'individuation, ensuite d'améliorer leurs conditions d'habitat et enfin de mieux se localiser dans la ville.

³ 2005-2009 Recherche FSP (Fond de solidarité prioritaire) Ministère des affaires étrangères : *Faire la ville en périphérie (s). Territoires et territorialités dans les grandes villes du Maghreb*. Coordinateur Pierre Signoles EMAM (CITERES UMR CNRS 6173) Tours.

⁴ L'analyse porte essentiellement sur ces catégories sociales émergentes, sachant que la situation des femmes au sein d'autres couches de la population peut être sensiblement différente.

L'affranchissement du couple de la famille élargie et de l'ancien quartier est porté particulièrement par les femmes. Elles pèsent sur le choix d'un type d'habitat qui témoigne de nouveaux modes de vie et pour une localisation dans des lieux résidentiels distants géographiquement et symboliquement de l'ancien quartier et où le contrôle social est moins prégnant. Ces facteurs moteurs des mobilités résidentielles correspondent, sans doute, aux trajectoires de formation des couples et à leur accès à un niveau d'instruction plus élevé que leurs parents, mais aussi à des mutations socioculturelles qui ont fini par affecter les rapports hommes, femmes, ainsi que le souligne Navez-Bouchanine (1991) pour le Maroc.

« [L'] émergence de l'individu, apparition du couple comme valeur, aspirations des femmes à un véritable "partenariat" ne sont pas le résultat d'un mimétisme, ou d'une fascination pour les modèles occidentaux mais bien d'une transformation socio-économique et culturelle profonde qui affecte la totalité de l'organisation sociale. »

La mobilité des ménages, généralement vers les périphéries des villes vise autant l'autonomisation de la famille élargie qu'une mise à distance du quartier d'origine. Il y a dans ce déplacement la volonté d'échapper autant que possible au contrôle social familial et à celui pesant de l'ancien voisinage. Les récits résidentiels mettent en évidence le rôle de premier plan des femmes dans la concrétisation du désir d'individuation des ménages, d'affranchissement de la famille élargie et de l'ancien voisinage. Elles ont déployé des trésors d'ingéniosité pour aider à financer leur propre logement et partir de la maison familiale. Outre une gestion draconienne du budget familial, beaucoup ont repris le travail, d'autres ont développé des activités à la maison (couture, soutien scolaire, traiteurs, etc.), d'autres encore ont mis en place des reventes à domicile (vêtement, bijoux, etc.). « *On mangeait pas de viande tous les jours, surtout des œufs. Pour les vêtements, heureusement que je savais coudre [...] je n'aime pas mon travail, j'ai repris pour la construction* » (Aide soignante, Birkhadem, Alger 2006). Le désir d'indépendance du couple par l'acquisition d'un bien immobilier est le seul motif qui pousse les femmes à se séparer des bijoux de leur dot : « *Mon mari voulait vendre mes bijoux pour acheter une voiture. Je n'ai pas voulu et finalement ça nous a aidés à acheter le terrain.* » (Couturière à domicile, Dar el Beïda, Alger, 2006). Malgré l'imposition de modèles traditionnels qui le fustigent, le travail féminin devient de plus en plus un atout recherché dans le mariage. Lorsque son objectif est d'aider l'époux pour l'acquisition d'un bien immobilier, il est vu généralement d'un bon œil par la famille élargie et, à ce titre, il est encouragé et valorisé.

A l'issue de leur trajectoire résidentielle, le processus d'ancrage des ménages dans le nouveau lieu de résidence se traduit par la construction d'une identité sociale et de modes de vie distincts des modèles antérieurs, comme celui de la famille élargie dominée par le patriarcat, de la soumission du couple, voire de sa négation, ou encore celui du fonctionnement communautaire du voisinage. L'autonomie résidentielle du ménage lui donne la possibilité de mettre en œuvre les modes de vie auxquels il aspirait (accès à certains équipements comme le lave-vaisselle, organisation des loisirs et des vacances, etc.). Ces modes de vie se reflètent également à travers la maîtrise des sociabilités selon un mode électif (les rapports à la famille et au voisinage sont choisis) et un processus d'individuation de plus en plus affirmé dans le sens d'activation de réseaux sociaux en dehors de la famille et du voisinage.

Dans leur lieu de résidence actuel et contrairement aux pratiques dans l'ancien quartier, les sociabilités résidentielles des femmes se limitent généralement à une simple courtoisie entre voisines et à une solidarité maîtrisée (prêt de denrées, de chaises, récupérer les enfants à l'école, etc.) avec le voisinage affinitaire en évitant les débordements sur l'espace domestique qui sera protégé : « *je ne fréquente pas mes voisines, sauf deux qui ont été au même lycée que moi [...] Je ne veux pas de commérage sur ma famille* » (enseignante, Baraki, Alger, 2006). Paradoxalement, les femmes dans ce processus de socialisation cherchent à échapper aux sociabilités de type communautaire, tout en continuant à y puiser les solidarités qui leurs

permettent de s'affranchir (ex. garde des jeunes enfants par les parents). Elles maintiennent des relations avec l'ancien voisinage, mais elles sont choisies, dans leurs formes et leur temporalité. Dans tous les cas, les femmes pratiquent, sur un mode électif, un tri dans leurs relations, les choisissent, les différencient, les hiérarchisent et en gardent une parfaite maîtrise pour préserver leur intimité et un certain anonymat ; un anonymat qui, en retour, les émancipe des structures traditionnelles et leur offre une liberté dans la création de nouvelles formes de sociabilité.

L'espace du quartier, qui est celui de la proximité de la famille, reste celui où s'exerce toujours un contrôle social des proches et des voisins, en particulier dans les quartiers populaires. Malgré cela, la présence des femmes à l'extérieur tend à se banaliser. C'est parfois de véritables processions que l'on croise dans les marchés, les centres commerciaux et les autres lieux publics (sécurité sociale, poste, écoles, administrations, etc.). Certains marchés se sont quasiment féminisés, certains jours de la semaine donnant accès plus largement aux femmes, y compris les plus soumises au contrôle social familial. Mais nous reviendrons plus loin sur les paradoxes de cette féminisation des espaces publics revendiquée par les associations féminines islamiques. La présence considérable des femmes dans l'espace du quartier dénote du nombre relativement important de travailleuses et d'étudiantes, mais signifie aussi pour les ménagères un élargissement-extériorisation de leurs activités. Autrefois confinées exclusivement dans les tâches domestiques au sein du foyer, les femmes ont progressivement développé à l'extérieur des activités multiformes, démarches administratives, présence aux réunions de parents d'élèves, revente dans les foyers de bijoux et de marchandises du *trabendo*⁵, etc.

Cependant, la banalisation de la présence des femmes dans les quartiers ne signifie pas, pour autant, une liberté totale des lieux à fréquenter, du comportement et de la tenue vestimentaire. Ces aspects font l'objet de codes et de règles implicites, plus ou moins sévères selon les quartiers et l'emprise des islamistes sur ces derniers. Généralement, les femmes s'y réfèrent afin d'ajuster leur paraître, avec l'objectif de protéger leurs familles, voire pour certaines de se protéger de leur famille. Ces normes ne s'appliquent pas de la même façon et varieront selon l'âge des femmes, leur place au sein de la famille, leur niveau de formation, leur travail... L'appropriation, la réinterprétation ou le détournement symbolique de ces normes se traduit selon diverses modalités : sortie du quartier en voiture, dévoilement à l'extérieur du quartier, évitement de certains lieux, etc. Cette pression du voisinage tombe, dès que les femmes sont en dehors de leur quartier (ou de quartiers similaires), dès qu'elles sont en ville. Les transformations urbaines des villes maghrébines ces dernières décennies ont permis l'émergence de territoires plus ou moins accessibles par les femmes, ainsi que le souligne Benzerfa-Guerroudj (1992) :

« [...] l'urbanisation engendre une complexification du régime des échanges sociaux qui se traduit par une diversité plus grande d'occasions de rencontres entre hommes et femmes, un élargissement de leurs potentialités à travers des relations d'intensité et d'orientations variables ainsi qu'une gamme de territoires plus ou moins ouverts aux femmes ».

2. Les stratégies d'appropriation de la ville

Les rapports des femmes à la ville correspondent à leur place dans la sphère publique. Les enjeux de domination y étant exacerbés, c'est dans ce champ que l'on mesure le positionnement des acteurs politiques par rapport aux femmes. Nous rejoignons en cela Bourdieu (1998), qui, tout en reconnaissant l'intérêt des luttes féministes, considère que celles-ci se focalisent trop sur l'unité domestique (le foyer, qui relève de la sphère privée) et

⁵ Contrebande

pas assez sur les instances dans lesquelles s'élaborent et s'imposent les rapports de domination (et qui relèvent de la sphère publique).

Grâce à la scolarisation des petites filles, à l'accès des femmes à l'université, à la formation et à la vie active, aux sociabilités développées au sein de l'espace public, les femmes ont acquis une plus grande liberté de mouvement et de pratiques dans la ville, qu'elles s'ingénient à sauvegarder, en la pratiquant différemment selon les lieux. Ces derniers sont hiérarchisés en fonction du degré d'anonymat qu'ils assurent aux femmes correspondant lui-même, à la distance entre le quartier et le lieu fréquenté et à la nature de ce lieu : « *je respire quand je sors du quartier* » (étudiante, Bouzareah, Alger, 2006). De nombreux lieux sont ainsi ouverts aux femmes, mais certains le seront davantage. Les jardins, les parcs ou les centres de loisir sont largement fréquentés par les femmes, en groupe ou avec leurs enfants. L'alibi de cette fréquentation reste le loisir des enfants, mais l'idée sous-jacente que les femmes puissent également profiter des loisirs offerts dans des lieux publics a fini par gagner du terrain. Ces lieux publics sont aussi des terrains de transgression sociale pour les couples « non légitimes » qui bravent les interdits. Ils sont d'ailleurs fréquemment l'objet de représailles de la part de milices autoproclamées ou des forces de l'ordre, lorsque les pouvoirs en place cherchent à faire des concessions aux islamistes.

Les femmes privilégient également les lieux de centralité, comme les grands centres commerciaux, spécialement ceux fréquentés par des populations aisées, où elles se sentent en sécurité pour flâner. L'éclatement de la centralité qui caractérise aujourd'hui les villes maghrébines a profité particulièrement aux femmes. Cette dynamique a engendré la réalisation de grands centres commerciaux contrôlés qui sont devenus les espaces de prédilection des femmes (en groupes et/ou avec leurs enfants). Ces lieux proposant des espaces de consommation et de loisirs destinés à des catégories sociales solvables, voire à haut revenus, sont vécus par les femmes (toutes catégories confondues) comme des lieux de liberté, parce qu'elles y sont anonymes et loin du contrôle social de leur quartier. Même lorsque leurs moyens ne leur permettent pas de consommer, elles pratiquent dans ces lieux le lèche-vitrine, la flânerie ou la déambulation. Ici, l'espace public n'est plus seulement un lieu de passage et de transit où les femmes doivent rester invisibles. Les grands projets urbains comme Anfa à Casablanca, Riadh El Feth à Alger, le Lac Nord de Tunis, etc. ont produit des lieux destinés essentiellement aux couches moyennes, aux cadres et aux étrangers dont l'espace public profite aux femmes.

Dès lors que leur anonymat est garanti, de nombreuses femmes changent totalement ou partiellement de tenue vestimentaire, se défont du hidjab ou l'embellissent, se maquillent, retrouvent leur ami et profitent des avantages de l'absence de contrôle social pour exprimer autant que possible leurs véritables identités socioculturelles. Plus généralement, la tension entre modèles construits et modèles imposés, conduira les femmes à trouver des compromis viables et à mettre en œuvre plusieurs stratagèmes pour accéder aux lieux publics : dévoilement ou embellissement du voile ; tenue vestimentaire adaptée au lieu ; l'accompagnement alibi (par d'autres femmes, une personne âgée, un enfant) ; l'utilisation de la voiture ou du taxi comme moyen de protection, etc. Ces stratagèmes dépendront toujours de la nature du lieu et de sa distance par rapport au quartier de résidence.

Le recours au voile semble paradoxalement contribuer à la liberté des femmes dans l'espace public. Conçu comme un bouclier à l'agression masculine, il est souvent cité comme un stratagème pour se maintenir dans l'espace public, voire pour accéder à des espaces jusqu'alors interdits (les discothèques sans alcool) pour les plus jeunes. Les femmes manipulent ainsi l'ordre symbolique dominant et s'approprient (à leur façon) les codes traditionnels cherchant à obliger par cette parade les hommes à les respecter. Parmi celles qui se sont voilées très jeunes, certaines se dévoilent aujourd'hui parce qu'elles se sentent plus

armées pour se défendre. Mais ceci reste un épiphénomène devant la tendance quasi majoritaire des femmes à se voiler. De nombreuses⁶ femmes se sont voilées par conviction religieuse, mais une grande part d'entre-elles, sans forcément renier leurs croyances, avoue l'avoir fait « *pour avoir la paix* », pour continuer à aller à l'université, au travail, et plus généralement pour sauvegarder ou acquérir leur liberté d'accès et de pratique de l'espace urbain. Dans tous les cas, elles soulignent que le voile, compromis ou pas, leur a permis de continuer à prétendre à une formation et à un emploi, tous deux faisant partie des interdictions des islamiques les plus radicaux. Le voile qui dans son principe originel devait annihiler toutes possibilités de féminité et de séduction dans l'espace public est aujourd'hui couramment détourné pour faire l'objet d'embellissement, voire en être un moyen : textiles colorés, perles, broches et autres parures ornent les voiles. En outre, les femmes ont tendance à se maquiller davantage avec le voile et à « banaliser » le reste de la tenue : pantalons, jeans et tuniques à la mode.

Bien que ce soient les espaces mixtes qui offrent paradoxalement le plus d'anonymat pour les femmes, les espaces réservés ne cessent de se développer : salles d'attentes dans les cabinets médicaux, salles de gymnastique, certains salons de thé et restaurants réservent des lieux pour les femmes et/ou pour les familles, marchés pour femmes, etc. Une pression particulière s'exerce sur les gestionnaires des transports en commun pour réserver des bus ou une partie du bus aux femmes. Cette féminisation portée ces dernières années par les islamistes, est relayée largement par les femmes qui y voient une façon d'échapper aux harcèlements, voire aux violences dont elles sont fréquemment victimes dans les transports en commun. Elles soulignent, cependant que la féminisation des espaces ne leur donne pas forcément plus de liberté, puisque les femmes islamistes y jouent le rôle de censeurs.

Toutefois, les lieux féminins, y compris les lieux sacrés, offrent également des espaces de liberté aux femmes et de détournement qui donnent du fil à retordre aux islamistes. Le ramadan entraîne des changements importants dans le mode de vie et dans le comportement des populations musulmanes, notamment une plus grande liberté de circuler très tard la nuit, y compris pour les femmes. A cette période de l'année, les mosquées affichent spécialement une fréquentation exponentielle des femmes qui en font un lieu de sociabilités, où se concluent divers arrangements (mariages, ventes de bijoux, etc.). Pour éviter de tels débordements, les islamistes tenteront de contrôler l'accès des femmes aux mosquées et leurs pratiques par le biais des associations féminines islamiques. Les visites féminines des cimetières connaîtront les mêmes tentatives de la part des islamistes, mais c'est les hammams qui deviendront leur cible privilégiée, pour prévenir l'homosexualité féminine.

La société maghrébine actuelle, par les règles et normes sociales qu'elle a insidieusement établies, place l'individu en général et les femmes en particulier dans une situation de double vie ou de double personnalité, l'une est basée sur des compromis plus ou moins importants avec la norme sociale dominante et l'autre, quand elle arrive à trouver un espace d'expression, correspond au modèle socioculturel construit par l'individu au cours de son histoire et de son itinéraire social et culturel. Les propos des femmes sur leurs voyages dans les pays européens ou nord américains illustrent parfaitement leur sentiment de liberté et sont significatifs d'une sorte de réconciliation avec elles-mêmes. Une expression particulièrement chargée de sens traduit parfaitement ce que procure aux femmes le sentiment de liberté à l'étranger « *l'gui't rouhi* » qui veut dire littéralement « je me suis retrouvée » (formatrice en couture, Kouba, Alger). Il semble qu'à l'étranger, les femmes ne soient plus écartelées entre leur véritable identité et leur paraître, elles se « retrouvent » et reconquièrent leur intégrité.

⁶ Il n'existe pas de statistique sur la question, mais, sous toutes réserves, les tendances relevées dans les enquêtes qualitatives donnent une part plus importante de celles qui l'ont fait « *pour avoir la paix* ».

3. Autonomie et affirmation de soi

Edifiés autour du travail et de leurs actions collectives, les rapports des femmes à la ville sont, bon gré mal gré, les facteurs essentiels de leur autonomie et de leur affirmation de soi. Ces dernières décennies au Maghreb, la présence des femmes dans le monde du travail (dans les services, les entreprises de production, dans l'agriculture, etc.) n'a pas cessé d'augmenter, spécialement dans le secteur informel. L'accès des femmes au monde du travail et aux qualifications embraye sur le champ des représentations sociales et des constructions identitaires d'où l'intérêt porté aux processus psychosociologiques à l'œuvre dans le mouvement féminin d'appropriation de l'espace salarié (Chérifati-Merabtine, 2002). Les pratiques et les représentations ont changé au point que les femmes n'ayant pas d'activité rémunérée sont moins valorisées actuellement sur le marché matrimonial et qu'un nombre grandissant d'époux acceptent que leurs femmes travaillent dans une autre ville et vivent séparées d'eux, comme c'est le cas des femmes diplômées tunisiennes qui immigrent de l'intérieur du pays vers les villes touristiques de la côte (Lamine, 2008).

La pratique spécifique des habitants des quartiers informels qui consiste à réserver un espace au sein de l'habitation (garage, sous-sol, une partie du rez-de-chaussée, etc.) pour une activité économique a profité en partie aux femmes (Semmoud, 2007). C'est le cas en particulier du travail artisanal fait à domicile (couture, broderie, tricot, céramique, etc.), du commerce, de la formation ou de l'enseignement privé, des cabinets d'infirmière ou de kinésithérapeute, du consulting, etc. Il semble que ce soit les femmes qui pèsent pour faire passer ces activités informelles dans le champ légal, afin de bénéficier des microcrédits. L'activité artisanale domestique a toujours eu une connotation positive, mais l'aspect nouveau réside dans l'ouverture sociale qu'elle procure aujourd'hui aux femmes. Ces dernières qui, dans le passé, commercialisaient le produit de leur artisanat exclusivement au sein de la famille, ont aujourd'hui élargi leur commerce au quartier et plus loin. La libre circulation des femmes dans et en dehors du quartier et la possibilité de recevoir chez elles des clientes tissent autour d'elles un réseau de relations qui les hissent à un rang indéniablement supérieur à celui de celles dont l'activité reste cantonnée à l'espace domestique.

L'insertion d'une activité au sein de l'habitat est une pratique que l'on retrouve également chez les couches sociales favorisées au sein comme en dehors de l'urbanisation informelle. Dans ce cas de figure, l'espace réservé aux activités est plus important car il est conçu pour accueillir des micros entreprises industrielles, (cosmétique, alimentaire, confection, etc.), des professions libérales, des commerces de luxe (prêt-à-porter de luxe, bijouterie, parfumerie, pâtisserie fine, etc.) et des services (fitness, sauna, esthéticienne, etc.). La proximité de l'activité économique et de l'habitat facilite pour les femmes la gestion de leurs activités domestiques et rend plus acceptable leur statut de travailleuse, mais elle peut diminuer leur liberté de mouvement dans la ville.

Ces mutations paradoxales connaissent bien évidemment des situations d'inertie, voire de recul. Les situations conflictuelles au sein du couple liées au stress et à la fatigue des femmes, conjuguées à la pression sociétale, peuvent les conduire à abandonner le travail. La norme sociale dominante étant de prendre en charge prioritairement son ménage totalement et parfaitement et secondairement son activité professionnelle. L'autoritarisme des patrons vis-à-vis des jeunes ouvrières recrutées par le biais du père, le paternalisme des subordonnés lorsque les femmes sont responsables et l'omerta vis-à-vis du harcèlement sexuel, sont autant de facteurs qui découragent les femmes. Dans de nombreux milieux, le travail des jeunes filles est encore vu comme une situation transitoire en attendant le mariage qui permet de préparer le trousseau de la mariée. Mais les principaux obstacles au travail des femmes relèvent de la volonté des acteurs publics à peser, notamment sur le patronat autour des

modalités de formation et de promotion et des conditions qui encadrent le travail, comme le transport, la garde des enfants, l'aménagement des horaires, l'éclairage des quartiers, etc.

Le contexte algérien illustre à quel point des progrès sociétaux tangibles peuvent être remis en cause et conduire à des situations de régression. Dans les années 1980-1990, les islamistes présentaient les travailleuses comme la cause essentielle du chômage et amalgamaient sciemment les femmes qui travaillent aux prostituées. De nombreuses mosquées à Sidi-Bel-Abbès avaient relayé l'information sur la découverte de « fœtus de bâtards » dans les postes de télévisions fabriquées par les ouvrières de l'ENIE⁷. Lorsque le FIS⁸ a accédé au pouvoir municipal en 1990, de nombreuses travailleuses de cette administration ont été licenciées. Par ailleurs, la scolarisation des filles, qui a connu d'importants progrès y compris dans le monde rural, a été largement remise en cause par les slogans et les actions violentes des islamistes les plus radicaux contre la mixité dans les établissements scolaires. Aujourd'hui, il est intéressant d'analyser l'évolution de la position des islamistes par rapport au travail féminin, passant d'une interdiction absolue, à une acceptation sous conditions (voile, règles de comportement, etc.). Sommes-nous face à un processus d'altération des modèles imposés par les modèles construits ou assiste-t-on à des transactions entre ces modèles ? Sommes-nous face à une dynamique de sécularisation d'une part importantes des islamistes ? En tout cas, des questions qui méritent d'être élucidées en vue de saisir les effets de ces dynamiques sur les femmes.

L'autonomie et l'affirmation des femmes se traduisent également à travers leur citoyenneté et les actions collectives qu'elles mènent pour améliorer les conditions de vie dans leurs quartiers. Depuis plusieurs années déjà, le mouvement associatif autour de l'amélioration des conditions de vie et d'habitat s'est élargi aux femmes. Outre cet objectif, soulignons la présence de plus en plus importante des femmes aux activités à caractère social, syndical et politique (associations de parents d'élèves, syndicats d'entreprise, associations féminines, fonctions électives, etc.).

Aujourd'hui, force est de constater, sinon l'émergence d'un mouvement associatif féminin axé sur la valorisation de l'espace résidentiel et sa requalification sociale, au moins une participation plus importante des femmes aux initiatives visant ces objectifs. Dans le cas le plus fréquent, elles relayent l'association de quartier en s'occupant de la circulation des informations, d'une pétition à signer, de la récolte d'une quête, etc. auprès des autres femmes du voisinage, chargées de transmettre aux maris. Etant les plus affectées par les problèmes qui surviennent dans le quartier (coupures d'eau, problèmes d'assainissement, absence d'éclairage public, état défectueux de la voirie, panne de chauffage à l'école, etc.), ce sont elles qui au sein de la sphère familiale soulèvent les problèmes du quotidien dans le quartier et exhortent les époux à faire quelque chose. Face à la surdité des pouvoirs locaux à certaines revendications (alimentation en eau, conditions sanitaires du quartier, école vétuste, dangerosité vis-à-vis des enfants liée à la circulation automobile, etc.), les hommes ont tendance à mettre en avant les femmes. L'objectif est de souligner la gravité du manque à gagner - si les femmes sortent, c'est que la chose est grave - et d'utiliser les capacités « naturelles » de négociatrices des femmes.

L'instrumentalisation des femmes par les islamistes dans le champ des revendications sociales est plus insidieuse. Le dévoiement de certaines revendications, par le biais de militantes islamistes ou par la création d'associations autour des questions sociales (cours de rattrapage scolaires, collectes pour construire un égout, etc. et plus généralement des œuvres de charité), apparaît comme une confiscation d'un terrain d'apprentissage et d'affirmation de soi des

⁷ Entreprise Nationale des Industries Electroniques

⁸ Front Islamique du Salut, partie islamique fondé en 1989 et dissout en 1992

femmes. L'objectif étant d'ordre politique, les questions sociales sont utilisées dans l'épreuve de force avec les pouvoirs en place et permettent l'élargissement d'une base clientéliste.

Il y a cependant, dans les milieux populaires, des formes de solidarité qui restent spontanées, échappant pour l'instant à toute instrumentalisation. L'une de ces actions, à l'initiative des femmes, ressemble exactement au système de la *gam'aiya* observé par Deboulet (1994) dans les quartiers non réglementés du Caire. Il s'agit en fait d'une accumulation économique qu'un seul salaire ne permet pas de réaliser. Les femmes, par petit groupe, cotisent mensuellement à un fond commun qui permet d'établir un crédit tournant où une personne désignée à l'avance chaque mois empoche la totalité de la somme⁹. La place de génératrices de ressources que les femmes se sont constituée grâce au réseau de sociabilités du quartier, leur confère du même coup un statut valorisant au sein de leur famille et de leur voisinage. Ces initiatives témoignent de leur volonté à jouer un rôle essentiel dans leur trajectoire sociale et mettent en évidence les réseaux et les ressources qu'elles se sont constitués.

Conclusion

La recherche, dont rend compte cet article, confirme l'antagonisme qui existe entre le statut des femmes au sein de la sphère privée et de la sphère publique. Dans certains cas, la femme peut subir dans l'espace familial une situation de soumission et de marginalisation, cependant la tendance générale souligne le pouvoir des femmes dans la sphère privée (Naciri, 2002). Bien que les règles et les normes des sociétés maghrébines, exacerbées sous le poids des modèles islamistes, leur dénie le droit d'avoir de l'autorité dans leur famille et couple, elles y jouent généralement un rôle essentiel dans les négociations et les décisions. Le couple, dont les relations sont basées sur une négociation conjugale permanente et sur un partenariat, est tenu de présenter aux autres membres du corps social, une autre image. Celle-ci doit nécessairement refléter et se conformer à la perception sociale dominante sur la véritable famille, celle sous l'autorité de l'époux. La femme participe alors à une mise en scène de la soumission féminine et de l'apparence du pouvoir masculin, en s'employant à afficher un bon comportement (autorisation de sortir demandée au mari) ou une image conforme à ce qui est attendu d'elle.

« Les femmes s'accordent avec les hommes pour accepter les signes extérieurs d'une position dominée [et confortent les représentations dominantes de la société] » (Bourdieu, 1998)

Compte tenu du poids du contrôle social exercé sur la vie quotidienne des femmes, le fait marquant réside, à la fois, dans cette opposition caricaturale entre leurs identités et ce qu'elles cherchent à signifier aux yeux de tous, à travers l'image qu'elles donnent dans la sphère publique et dans les transactions - les dynamiques d'amalgames et d'adaptation sont loin d'être univoques - entre les modèles qu'elles portent et les modèles imposés. Les femmes seraient-elles en premières lignes des processus de modernisation sociale et culturelle de la société ? En tout cas, elles étaient présentes et actives dans les soulèvements récents dans le monde arabe.

Les instances, dans lesquelles s'élaborent et s'imposent les rapports de domination, sont soumises à un bras de fer entre l'Etat et les islamistes où les femmes deviennent objet et enjeu de compromis et de concessions. Pour les pouvoirs en place, la question des femmes permet selon le rapport de force, soit de réguler les rapports avec les islamistes, soit d'affirmer leur

⁹ La même forme de solidarité est observée au Sénégal par C. Dupuy, *Les Associations villageoises au Sénégal, fonctions économiques et modalités de financement*, in Tiers-Monde, 1990. Cette action prend la forme d'une couverture des soins médicaux, financée par les cotisations des membres. S. Lechimy, décrit l'existence d'une même pratique en Martinique, dénommée "*sou-sou*", sorte de banque populaire sans banquier, consiste à cotiser mensuellement une somme fixe, déterminée au départ par plusieurs personnes. L'ensemble de la cotisation est reversée mensuellement, tour à tour, à chacun des membres du groupe.

désaccord. Les textes juridiques sur le statut des femmes nous semblent illustrer ces rapports de force. Soulignons les efforts de la société civile tunisienne pour réduire les écarts entre la réalité des femmes et les textes législatifs régissant leur statut, pour le Maroc leur ajustement à travers la Moudawana de 2004 et enfin pour l'Algérie, leur total décalage (code de la famille de 1984, révisé en 2005 dans le sens d'une régression pour les femmes) avec le vécu des algériennes.

Bibliographie

- Baudrillard Jean, 2003, « Modernité », Paris, *Encyclopédie Universalis*
- Benzerfa-Guerroudj Zineb, 1992, « Les femmes algériennes dans l'espace public », *Architecture & comportement*, Lausanne, Vol. 8, N°2, pp. 123-136
- Bourdieu Pierre, 1998, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, colle. Liber, 134 pages
- Deboulet (A.), 1994, *Vers un urbanisme d'émanation populaire. Compétences et réalisations des citoyens, l'exemple du Caire*, thèse de doctorat, soutenue en janvier 1994, Université de Paris XII.
- Duvignaud Jean, 1970, « Anomie et mutation sociale », in Balandier Georges (dir.), *Sociologie des mutations*, Paris, éd. Anthropos
- Lamine Ridha, 2008, « Croissance démographique et dynamiques migratoires récentes des grandes villes tunisiennes », *Les Cahiers d'EMAM*, Tours, n° 16, pp. 51-75.
- Navez-Bouchanine Françoise, 1991, *Habitat, modèles socioculturels et appropriation de l'espace*, thèse de doctorat d'Etat en sociologie, Université Mohamed V, Rabat, 383 pages.
- Semmoud Nora, 2007, « Nouvelles polarités urbaines, nouvelles attractivités de la périphérie algéroise », pp. 199-215, in Chignier-Riboulon Franck et Semmoud Nora (dir.), *Nouvelles attractivités des territoires et engagement des acteurs*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, CERAMAC, n° 24.
- Troin Jean-François, Bisson Jean, Bisson Vincent, Brûlé Jean-Claude, Escallier Robert, Fontaine Jacques, Signoles Pierre, 2006, *Le Grand Maghreb*, Paris, Armand Colin, coll. U Géographie, 384 pages.

Rapports

- Cherafiti-Merabtine Doria, 2002, « L'inscription de soi-femme dans l'espace salarié : un enjeu des rapports entre les sexes », in *Disparités entre femmes et hommes et culture en Afrique du Nord*, Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, Centre de Développement Sous-Régional pour l'Afrique du Nord (CDSR-AN), Tanger, Maroc.
- Naciri Rabea, 2002, « Genre, pouvoir et prise de décision au Maroc », in *Disparités entre femmes et hommes et culture en Afrique du Nord*, Commission économique pour l'Afrique, Nations Unies
- Zghal Riadh, 2002, « Acquis sociaux de la femme tunisienne et inerties culturelles et institutionnelles : éducation, emploi et attitude envers le statut social de la femme », in *Disparités entre femmes et hommes et culture en Afrique du Nord*, Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique